



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 19 MARS 2009 – 20 h 30
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE**

Etaient présents :

Alain FALGAYRAS. Claude LAPORTE. Muriel CRINON. Serge PERRAULT. Fabienne BARAVALLE. Corinne DUPONT. Jean-Claude BONNEFOI. Jean-Luc DEPRINCE. Laëtitia MARCONATO. Christian MAILFERT. Alain CARRERE. Philippe NINU. Jacques ESCARNOT. Delphine CORNE. Francis SEGAUD. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Henri SOULIES. Bernard DIANA. Rémy THAU. Michel BAQUE. Jean-Claude SUNE. Marcel GASQUET. René THAU. Serge MELLAC. Bertrand THIBOUT. Jean-Louis COUREAU. Francis GARRIGUES. Yves MEILHAN. Marie-Rose DARPARENS. Christian CONSTANTIN. Jean-Claude BOSCH. Emilien ROUCOLLE. Christian BERTHET. Claude BUSO. Jean-Jacques AOUEILLE. André AUZERIC. Jean RIEUNEAU. Patrick PRADINES. Daniel DABASSE. Séverin BEAUDONNET. Serge FORLAY. Julien-Pierre LAPORTE. René GIAVARINI. Michel DELBREIL. Pierrette GALLINA.

Etaient excusés :

Alain GAUSSENS. Jean-Luc ISSANCHOU. Michel BORGOLOTTO.

Avait donné procuration

Yves NEGRE à René GIAVARINI

Participaient également :

Madame Karine Boue, Trésorière.
Monsieur Alex Avensac, Contrôleur CCLTG.
Madame Isabelle Pontac, Comptable CCLTG.
Madame Jackie Barrau, Comptable CCLTG;
Madame Sandrine Champié, Agent de Développement Local CCLTG.
Madame Isabelle Prête, Secrétaire CCLTG.

Ordre du jour :

- ◆ **Vote des comptes administratifs 2008 :**
Communauté de Communes, ZAC de Bordevieille, ZAC du Coutré, SPANC et Office de Tourisme Intercommunal.
- ◆ **Orientations budgétaires 2009.**
- ◆ **Vote des budgets primitifs.**
- ◆ **Questions diverses.**



Monsieur le Président accueille les membres du Conseil Communautaire dans les nouveaux locaux, remercie les délégués et Mme Karine BOUE, Trésorière de Beaumont – Lavit de leurs présences.

Monsieur Odé GUIRBAL est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Louis DUPONT présidera la séance lors du vote du compte administratif 2008.

Monsieur le Président précise que toutes les propositions qui sont inscrites tant pour le budget 2009 que pour les programmes 2009 ont été validées par les commissions et votées à l'unanimité par la commission finance.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Rapport d'activités 2008

Monsieur le Président présente sur vidéo-projecteur le rapport d'activité 2008 (voir document en annexe) préalablement exposé lors de la commission Finances et Personnel.

Remarques :

Programme ouvrages d'art 2008 :

Suite au curage du fossé sur 9 m en amont de l'ouvrage d'art situé sur la commune de Gramont, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise a été verbalisée par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Brigade verte :

Mairie-conseils, groupe Caisse des dépôts a réalisé un article en ligne sur leur site Internet concernant le service des « brigades vertes » de la Communauté de Communes. (rubrique expérience du site Mairie-conseils).

Haut débit :

Rappel :

Le réseau d'accès à Internet haut débit est opérationnel pour les 10 communes.

La société Inéo Infracom Suez a implanté le réseau et effectue sa maintenance.

L'opérateur Wifiland ou Xilan exploite et commercialise les services auprès des usagers.

Courant avril 2009, le service téléphonie illimité entre en service.

ORCA : Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat

Pilotée par la Communauté de Communes en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, Vis Ta Lomagne, les communes de Beaumont, de Lavit et les chambres consulaires, l'ORCA se poursuit.

L'objectif est de redynamiser l'appareil commercial du territoire.

Dans le cadre du programme opérationnel, certaines actions ont été réalisées comme la zone bleue et le nouveau plan de circulation à Beaumont, la semaine commerciale.

D'autres actions sont en cours : le guide des services, carte de fidélité collective à puce, chèque cadeaux, aides à la modernisation des points de vente, bourse des locaux vacants.



Investissement déchetterie

Rappel :

Les deux nouvelles déchetteries de Beaumont (ZA de Bordevieille) et de Lavit (ZA du Coutré) sont gérées par le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères.

Transport à la demande

Rappel :

La Communauté de Communes gère et assure l'organisation du transport à la demande sur son territoire destiné à tout public. Ce service est co-financé par la Communauté de Communes, la Région et le Département.

La Communauté de Communes assure le transport par minibus des enfants vers les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Beaumont et de Lavit pendant les vacances scolaires (hors Noël).

Les communes desservies : Le Causé, Faudoas, Larrazet, Sérignac, Marsac et Mansonville.

Tarif : 1€ A/R par enfant et par jour.

Petite enfance

Le FACEJ (Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance Jeunesse) aide ponctuelle versée par la CAF, a permis de financer les travaux de climatisation et des brochures d'information de la crèche.

Subventions 2008

La subvention au Tennis Club de Beaumont aide l'association à couvrir l'emprunt contracté pour l'aménagement des courts de tennis. Son versement se termine courant 2011.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Louis DUPONT pour soumettre au vote des délégués du Conseil Communautaire, le rapport d'activité 2008.

DELIBERATION : RAPPORT D'ACTIVITES 2008 soumis au vote par Monsieur Jean-Louis DUPONT : VOTE A L'UNANIMITE

PROPOSITIONS ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Monsieur le Président présente sur vidéo-projecteur les orientations budgétaires (voir document en annexe).

Elles ont été validées par les différentes commissions et la commission Finances et Personnel de la Communauté de Communes.

Remarques :

Chemins ruraux et associations foncières

Les communes concernées devront signer une convention avec la Communauté de Communes afin de fixer les modalités d'intervention. Cette prestation sera facturée à chaque commune.

Propositions commission affaires sociales :

- L'augmentation de la masse salariale liée à la mise en place d'une nouvelle convention collective sur l'Etablissement multi-accueil les P'tits Loups nous conduit à trouver des sources de financements supplémentaires pour assurer la pérennité de cette association.



- Monsieur Deprince, Maire de Beaumont demande pour quelle raison le chiffrage du projet de la maison médicale ne figure pas dans la présentation.

Monsieur le Président explique qu'à ce stade, l'état d'avancement du projet ne permet pas encore d'estimer le coût précis. Il est nécessaire d'affiner l'étude de ce projet.

Propositions Commission économie

- Mme BARAVALLE souhaite savoir pourquoi le projet de « Pôle emploi » ne figure pas lisiblement sur la présentation.

Monsieur le Président répond que ce projet est intégré avec l'étude « Création pépinière » et précise que Mr Serge PERRAULT était également présent lors d'une réunion de travail sur l'étude d'une création d'une pépinière d'entreprise.

- Mr Serge PERRAULT intervient pour préciser que cette réunion de travail portait sur le service de proximité pour l'emploi et la création d'une pépinière d'entreprises.

Monsieur le Président donne lecture du projet de création de pépinière d'entreprises et espace emploi : Ce sera un lieu de ressources destiné aux entreprises, aux créateurs d'entreprises et aux demandeurs d'emploi qui permettra de fournir différents appuis : aux entreprises existantes souhaitant se développer, aux créateurs d'entreprises, aux demandeurs d'emplois.

L'intitulé du projet de « création de pépinière d'entreprises et espace emploi » est complété sur le power point.

Etude réalisation Mansonville

Cette opération doit débiter par une étude de faisabilité afin de pouvoir obtenir des subventions de la Région.

La commission d'appel d'offre a retenu l'offre de la société « Atelier Urbain » pour réaliser cette étude.

Propositions commission Tourisme

Hôtesses de l'office de tourisme intercommunal

Une prime de travail week-end pour les hôtesses avec récupération des heures est proposée afin de compenser les week-ends travaillées.

Modification aux subventions 2008

Société des courses :

Cette subvention permettra de disposer une stèle à l'effigie du cheval à l'hippodrome.

La Mission Locale, organisme départemental connaît des soucis financiers. Le Conseil Général partenaire de cette organisation a sollicité les Communautés de Communes et nous demande une participation financière de 0,50 cts par habitant.

La subvention de l'association Fermat a diminué car l'animatrice a été embauchée par la commune de Beaumont.



Monsieur le Président soumet au vote de l'assemblée, les orientations budgétaires :

DELIBERATION ORIENTATIONS BUDGETAIRES :VOTE : ABSTENTION : 10

Monsieur le Président clôture la séance à 21h15.

Réouverture de la séance à 21h20.

BUDGET 2009

Monsieur le Président rappelle que ces propositions ont été validées par les commissions concernées et la commission Finances et Personnel.

Monsieur le Président réalise une présentation sur vidéo-projecteur du budget 2009

- Monsieur Perrault et Mme Barravalle (élus de Beaumont) interpellent Monsieur le Président sur différents chapitres du budget 2009.

- Monsieur Deprince précise que les élus de Beaumont ont souhaité rencontrer Monsieur le Président afin d'obtenir des explications sur le budget.

Monsieur le Président lui indique qu'il reçoit sur rendez-vous à la Communauté de Communes.

Ces explications ont été données en commission Finances.

Votre Directrice Générale des Services s'est également rapprochée du service Finance de la Communauté pour obtenir de plus amples précisions.

- Monsieur Deprince rajoute et conteste que toutes les commissions de la Communauté se soient réunies sauf la commission locale d'évaluation des charges transférées. Il explique que les bases de la taxe professionnelle de Beaumont ont progressé substantiellement jusqu'à aujourd'hui.

Aussi, la commune de Beaumont demande la reversion d'une compensation.

Il argumente ensuite en faveur des communes de Marignac et de Maumusson dont le produit de la taxe professionnelle a augmenté du fait de l'implantation de nouvelles entreprises.

Ces communes peuvent également réclamer une compensation.

Monsieur Claude BUSSO, Maire de Marignac abonde dans le même sens.

Monsieur Deprince annonce que les élus de Beaumont s'opposeront au vote du budget si cette commission ne se réunit pas pour réévaluer le montant de l'attribution versée à la Commune de Beaumont

Monsieur le Président répond aux différentes questions :

- Tout d'abord que la commission de réévaluation se réunit uniquement lors du transfert de nouvelles compétences.

- Que les recettes fiscales engendrées par la taxe professionnelle ont permis à notre Communauté de Communes de réaliser des projets de développement sur le territoire intercommunal.

- Que l'aménagement de la zone artisanale de Bordevielle par la Communauté de Communes a permis l'installation et le maintien des entreprises.



- Que la commune de Beaumont perçoit les produits fiscaux du foncier bâti et non bâti sur les propriétés de la zone artisanale de Bordevieille.

Monsieur le Président conclut le débat en annonçant que la requête des communes de Marignac et de Maumusson sont recevables. Celle de la commune de Beaumont pourrait être étudiée.

TEOM : Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Monsieur le Président apporte des précisions sur l'augmentation de 1% de la taxe.

Le Syndicat des Ordures Ménagères a constaté une hausse du coût du traitement et de l'enfouissement des ordures ménagères alors que le produit du traitement des matières recyclables diminue.

Monsieur le Président soumet au vote le budget 2009

DELIBERATION BUDGET 2009 : VOTE : CONTRE : 10 ABSTENTION : 3
--

QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATION AVENANT TRAVAUX LOCAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : UNANIMITE

Une augmentation du coût des travaux a été validée par la Commission d'appel d'offres. Ce qui n'a aucune incidence sur le budget.

- Monsieur Deprince demande si une participation financière peut être accordée par la Communauté de Communes pour engager les travaux sur le site de la piscine.

Monsieur le Président rappelle que la construction de la piscine constitue un investissement intercommunal en faveur de Beaumont.
Ce dossier sera étudié soigneusement.

- Monsieur René Thau, Maire de Lamothe Cumont souhaite connaître si des subventions pourraient être accordées pour l'élaboration de la carte communale.

Monsieur le Président lui répond qu'il est nécessaire de recenser les communes concernées afin de constituer un dossier commun.

La commission d'appel d'offre a choisi le SATESE pour assurer le contrôle des installations neuves ou à réhabiliter dans le cadre du SPANC (Schéma Pour l'Assainissement Non Collectif).

- Monsieur René Thau demande également où en est le recrutement de la personne chargée d'effectuer les contrôles des assainissements non collectifs.

Monsieur le Président explique que pour l'instant rien n'est arrêté à ce jour.
Il se peut que la Communauté de Communes s'oriente vers un prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 22h20.

Monsieur le Président propose de prendre le verre de l'amitié